



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **14 janvier 2013**

Délibération n° 2013-3442

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2013 - Budget annexe des eaux

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 4 janvier 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 16 janvier 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguot, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laurent, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à Mme Tifra), Bernard R. (pouvoir à M. Kabalo), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Genin), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), MM. Braillard (pouvoir à M. Arrue), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Fleury (pouvoir à M. Abadie), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Petit), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Martinez (pouvoir à M. Crédoz), Pili, Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Touraine (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Giordano, Vial.

Conseil de communauté du 14 janvier 2013**Délibération n° 2013-3442**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget primitif 2013 - Budget annexe des eaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2013 du budget annexe des eaux, soumis à l'approbation du Conseil, a été arrêté à 46 067 637 €, en dépenses et en recettes, tous mouvements et toutes sections confondus, soit une baisse de 12 % par rapport au budget 2012 (52 329 781 €), résultat d'un investissement opérationnel contenu pour l'année 2013.

En raison de l'affermage de la production et de la distribution de l'eau potable, la section d'exploitation reflète, pour l'essentiel, les flux financiers entre la Communauté urbaine de Lyon et les compagnies fermières.

La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 17,892 M€ (17,853 M€ en 2012).

Avec des recettes réelles d'exploitation de 16,192 M€ et des dépenses réelles de 8,092 M€, l'autofinancement brut s'élève à 8,100 M€, en diminution par rapport à 2012 (8,920 M€). Le virement prévisionnel à la section d'investissement atteint 0,300 M€. Il était de 1 M€ en 2012. Cet élément est à rapprocher de la chute de la redevance des fermiers au titre du remboursement de la dette (- 1 M€ en 2013 par rapport à 2012) qui fragilise l'équilibre du budget annexe des eaux.

L'épargne nette ressort à 5,467 M€, en progression de 0,034 M€ par rapport à 2012 (5,433 M€), après remboursement du capital emprunté de 2,633 M€ (3,487 M€ en 2012).

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 28,175 M€ (34,477 M€ en 2012), soit en diminution de 18,28 %. Cette baisse est expliquée par une diminution des dépenses opérationnelles de 22,03 %.

L'encours de la dette est estimée à 30,721 M€ au 31 décembre 2012 (32,941 M€ au 31 décembre 2011, 36,081 M€ fin 2010).

Le besoin d'emprunt à long terme en 2013 pour équilibrer le budget est arrêté à la somme de 8,900 M€ (13,5 M€ en 2012).

En 2013, le paiement des investissements opérationnels constituerait, en mouvement réel, la somme de 19,023 M€ ; les participations et les créances de TVA à recouvrer : une recette globale de 4,758 M€, soit une charge nette affectée aux opérations de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) de 14,265 M€ (18,767 M€ en 2012). Avec les prévisions d'ordre au chapitre 041 (4,717 M€), l'investissement opérationnel mobilise 84,3 % des dépenses totales de la section et 33,6 % des recettes totales (28,175 M€).

Les dépenses d'équipements représentent 80,13 % du total des opérations pluriannuelles. En recettes, les subventions sont estimées à 13,69 % du total des opérations pluriannuelles.

Le tableau n° 1, ci-dessous, présente la synthèse générale du budget annexe des eaux pour 2013.

Budget primitif 2013 - budget annexe des eaux - synthèse générale (en M€) - tableau n° 1

| Libellé | Budget primitif 2012 | Budget primitif 2013 | Evolution (en %) |
|--|----------------------|----------------------|------------------|
| recettes réelles d'exploitation | 16,153 | 16,192 | 0,24 |
| recettes d'ordre d'exploitation | 1,700 | 1,700 | 0 |
| total recettes d'exploitation | 17,853 | 17,892 | 0,22 |
| dépenses réelles d'exploitation | 7,233 | 8,092 | 11,88 |
| dépenses d'ordre d'exploitation | 10,620 | 9,800 | - 7,72 |
| total dépenses d'exploitation | 17,853 | 17,892 | 0,22 |
| autofinancement brut | 8,920 | 8,100 | - 9,19 |
| remboursement capital | 3,487 | 2,633 | - 24,49 |
| épargne nette | 5,433 | 5,467 | 0,63 |
| recettes réelles d'investissement | 19,140 | 13,658 | - 28,64 |
| recettes d'ordre d'investissement | 15,337 | 14,517 | -5,35 |
| total recettes d'investissement | 34,477 | 28,175 | - 18,28 |
| dépenses réelles d'investissement | 28,060 | 21,758 | - 22,46 |
| dépenses d'ordre d'investissement | 6,417 | 6,417 | 0,00 |
| total dépenses d'investissement | 34,477 | 28,175 | - 18,28 |
| Total budget primitif | 52,330 | 46,067 | - 11,97 |

La mise en place au 1er janvier 2012 du nouvel outil de gestion financière et marchés, Filigrane, nécessite la généralisation de l'utilisation du niveau "opération" pour l'inscription et le suivi des crédits, tant pour la section de fonctionnement que pour celle de l'investissement. Elle suppose aussi un niveau de regroupement des opérations au sein de "programmes" auxquels sont attachées des enveloppes de financement.

Les autorisations de programme et les autorisations d'engagement sont votées sur la base d'un nouveau référentiel correspondant aux compétences de la Communauté urbaine. Elles sont retraduites dans le cadre de 31 programmes qui pourront faire l'objet d'ajout en fonction des décisions prises ultérieurement sur l'extension éventuelle de nos compétences par le Conseil de communauté.

Pour le budget annexe des eaux, 10 programmes sont concernés par des inscriptions au budget primitif 2013 :

| Compétence | N° | Programmes - description |
|--|-----|--|
| Développement et aménagement économique, social et culturel | P01 | Développement économique local |
| | P02 | Rayonnement national et international |
| Aménagement de l'espace communautaire | P06 | Aménagements urbains |
| | P09 | Création, aménagement et entretien de voirie |
| | P10 | Parcs de stationnement |
| Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire | P16 | Gens du voyage |
| Politique de la ville | P17 | Politique de la ville |

| | | |
|---|-----|---|
| Gestion des services d'intérêt collectif | P20 | Eau potable |
| Moyens généraux | P28 | Fonctionnement de l'institution |
| | P29 | Gestion financière (dette, fiscalité, dotation, etc.) |

Programme 01 - Développement économique local

Les inscriptions 2013 sur ce programme figurent en section d'investissement. Elles représentent 0,060 M€ en dépenses et 0,020 M€ en recettes.

Il s'agit du financement des travaux d'eau potable sur la zone industrielle du Méridien Est à Charbonnières les Bains (0,050 M€) et des inscriptions, en mouvements réels et d'ordre, pour l'encaissement du produit de la TVA (0,010 M€) (opération n° 1P01O0944).

Programme 02 - Rayonnement international

Les inscriptions 2013 sur ce programme sont en section d'exploitation et concernent les opérations de coopération décentralisée, soit 0,976 M€ en dépenses, dont 0,870 M€ de subventions. Les 0,250 M€ prévus en recettes concernent les subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour le Fonds eau (opération n° 1P02O2197 - Eau coopération décentralisée).

Programme 06 - Aménagements urbains

Il s'agit d'investissement opérationnel 2013, soit une inscription de 0,979 M€ en dépenses et 0,203 M€ en recettes.

Ces prévisions, en mouvement réel, permettraient la réalisation des réseaux d'eau potable en accompagnement de certaines opérations d'aménagement en particulier sur le quartier Joliot Curie à Mions (0,166 M€) (opération n° 1P06O1449) et pour la zone d'aménagement concerté (ZAC) agro-alimentaire MIN à Corbas (0,152 M€) (opération n° 1P06O0519). Une dépense réelle de 0,420 M€ couvrirait les besoins pour les autorisations pluriannuelles d'investissement (API) nouvelles ou complémentaires de l'exercice (opération n° 1P06O2542).

En dépenses comme en recettes, les créances de TVA à constater représentent 0,047 M€ d'inscriptions pour ordre. Egalement au chapitre globalisé 041, figure une provision pour la régularisation d'avances (0,082 M€).

Le produit réel de TVA est attendu à hauteur de 0,074 M€ pour ce programme.

Programme 09 - Création, aménagement et entretien de voirie

Les inscriptions 2013 n'affectent que la section d'investissement. Elles prévoient 2,189 M€ en dépenses et 0,545 M€ en recettes.

Elles pourraient servir à la réalisation des travaux d'eau potable pour des opérations de voirie, soit en mouvement réel la somme de 1,248 M€. Il s'agit, notamment, de l'avenue Birmingham à Lyon 4° (0,521 M€) (opération n° 1P09O2019), de la voie de la Gare d'eau de Vaise à Lyon 9° (0,490 M€) (opération n° 1P09O2021), de l'îlot Tase dans le quartier de la Soie à Vaulx en Velin (0,137 M€) (opération n° 1P09O1420), de l'aménagement des rues Longarini et Denfert Rochereau à Givors (0,055 M€) (opération n° 1P09O2140) et de la rue Garibaldi angle Lafayette à Lyon 3/6° (0,044 M€) (opération n° 1P09O1896).

S'ajoute une inscription pour les API futures ou complémentaires qui pourraient être décidées dans l'exercice, soit une dépense réelle supplémentaire de 0,613 M€ (opération n° 1P09O2545).

En recettes, le remboursement de la TVA constituerait une recette réelle de 0,216 M€.

En dépenses et recettes d'ordre, la constatation de TVA à recouvrer et d'avances à régulariser pourraient faire l'objet d'écritures comptables respectivement pour 0,208 M€ et 0,120 M€.

Programme 10 - Parc de stationnement

L'aménagement à Lyon 2° du quai Saint Antoine, aux abords du parking, suppose des interventions sur le réseau d'eau potable : 0,100 M€ sont proposés, en mouvement réel, à la section d'investissement (opération n° 1P10O2044).

Programme 16 - Gens du voyage

Les prévisions 2013 sur ce programme figurent en section d'investissement.

0,032 M€ assureraient l'installation de réseaux d'eau sur des terrains aménagés pour inciter la sédentarisation des familles. Les actions de sédentarisation bénéficient de subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse dont le montant pourrait atteindre 0,037 M€ en 2013, compte tenu des dossiers en cours.

Programme 17 - Politique de la ville

Il s'agit d'investissement opérationnel pour 0,365 M€ en dépenses et 0,058 M€ en recettes.

La construction de réseaux pour les opérations en cours serait financée à hauteur de 0,118 M€ en mouvement réel. Sont concernés l'îlot de la Poudrette à Villeurbanne (opération n° 1P17O1481), le quartier des Barges à Vaulx en Velin (opération n° 1P17O2208) et le développement social urbain (DSU) du secteur Voillot Barbusse à Bron (opération n° 1P17O0838).

La part réservée aux nouveaux projets 2013 ou aux API complémentaires représenterait 0,200 M€.

Les recettes réelles comprennent 0,008 M€ de TVA (opérations lancées) et 0,003 M€ de subvention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, pour les interventions programmées sur le secteur de Bron.

Au chapitre 041, les inscriptions d'ordre en dépenses comme en recettes, pour constater la créance de TVA sont équilibrées à 0,047 M€.

Programme 20 - Eau potable

Ce programme comprend naturellement la majorité des crédits du budget annexe des eaux. Les inscriptions relèvent de la section d'exploitation pour 2,654 M€ en dépenses et 14,347 M€ en recettes, et, de la section d'investissement pour 19,531 M€ en dépenses et 8,535 M€ en recettes.

Les dépenses relatives à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage du service (opération n° 1P20O2192) sont prévues à hauteur de 2,264 M€ (1,502 M€ en 2012). Cette hausse de 50 % est notamment liée à l'intégration des Communes de Lissieu et de La Tour de Salvagny au service publique de distribution d'eau potable communautaire. A ce titre, la rémunération à verser au Syndicat intercommunal des eaux du Val d'Azergues pour ses missions d'exploitation du service public de l'eau potable (conventions approuvées par délibérations n° 2010-1849 et 2010-1851 du 29 novembre 2010) s'élèverait à 0,345 M€, dont 0,200 M€ pour Lissieu, et 0,145 M€ pour La Tour de Salvagny. L'intégration des Communes de Lissieu et de La Tour de Salvagny a également un impact sur les prévisions relatives à l'achat et à la revente de l'eau : ainsi, les dépenses passeraient de 0,080 M€ à 0,187 M€ et les recettes, de 0,265 M€ à 0,726 M€.

Sont également prévues, dans le cadre de cette opération, la réalisation de diverses études pour un montant de 0,547 M€, la redevance à Voies navigables de France (VNF) d'un montant de 0,420 M€, identique à celui de 2012 et le versement de subventions à hauteur de 0,465 M€, notamment à Rhône sud pour la distribution de l'eau potable sur les Communes de Givors et Grigny.

Le produit des redevances d'occupation du domaine public lié à l'implantation des antennes relais sur des équipements communautaires rapporterait, selon les conventions passées avec les opérateurs, 0,240 M€ (opération n° 1P20O2192).

La redevance des fermiers est inscrite à l'opération n° 1P20O2195, pour 12,420 M€, en augmentation de 4,37 % (11,900 M€ en 2012). Les principales autres recettes concernent la refacturation de la redevance VNF aux fermiers pour 0,420 M€, et le remboursement aux fermiers des frais de suivi et de contrôle pour 0,315 M€ (opération n° 1P20O2195).

Les dépenses d'investissement sur le réseau d'eau potable (distribution et sécurisation) sont envisagées à hauteur de 10,837 M€ pour des travaux touchant des opérations globalisées engagées depuis 2011

ou à lancer en 2013. La part des dépenses réelles sur ce périmètre représente 8,949 M€, 1,888 M€ sont des prévisions pour écritures d'ordre (créance de TVA et régularisation d'avances). Ces crédits intègrent les actions 2013 pour la maintenance lourde des réseaux, proposées à 4,351 M€ en dépenses et 2,050 M€ en recettes.

Les recettes d'investissement relatives aux opérations globalisées pourraient atteindre près de 4,126 M€ ; 2,238 M€ d'inscriptions réelles (0,773 M€ de subventions et 1,465 M€ de produit de la TVA) et 1,888 M€ de prévisions d'ordre (0,913 M€ de créances futures de TVA et 0,975 M€ de régularisation d'avances).

Les opérations individualisées en cours (6,914 M€) et les projets qui pourraient être décidés en 2013 (1,780 M€) mobiliseraient le reste des crédits opérationnels proposés. Sur ce périmètre, les dépenses réelles s'établissent à 6,458 M€, les mouvements d'ordre, à 2,236 M€ (TVA à recouvrer).

Parmi ces opérations individualisées, les financements devraient concerner principalement le débitmètre sur le champ captant de Crépieux Charmy (opération n° 1P20O2349, pour 1,910 M€), la station de pompage Darcieux à Saint Genis Laval (opération n° 1P20O2106 pour 1,639 M€), le renforcement du réseau dans le secteur du Grand Montout (opération n° 1P20O2579 pour 1,557 M€), le système d'information géographique (opération n° 1P20O2599 pour 0,658 M€) et le boulevard de la Croix-Rousse, rues Perrot et Villeneuve, à Lyon 4° (opération n° 1P20O2353 pour 0,093 M€). La créance de TVA à constater pour ces opérations représenterait 0,647 M€ en 2013.

En ce qui concerne les recettes attendues des opérations individualisées (4,409 M€), 2,172 M€ relèveraient de participations à recevoir des Communes, dont 0,485 M€ au titre de projets à individualiser en 2013 et 1,687 M€ correspondant à de la récupération de TVA. Les recettes pour ordre, d'un montant de 2,236 M€, retracent les créances de TVA sur les investissements futurs (1,262 M€) et sur les opérations en cours de réalisation (0,974 M€).

Programme 28 - Fonctionnement de l'institution

Ce programme correspond principalement aux charges de personnel pour 1,774 M€ (1,804 M€ en 2012). Le paiement des locations de bâtiments s'élèverait à 0,360 M€, pour 0,398 M€ en 2012 (opération n° 1P28O1581) et le montant des taxes foncières atteindrait 0,424 M€ (opération n° 1P28O1580). Les dépenses de la section d'exploitation s'établirait ainsi à 2,742 M€ (2,798 M€ en 2012).

Les recettes de la même section seraient de 0,562 M€, dont la refacturation des taxes foncières aux fermiers pour un montant de 0,424 M€ (opération n° 1P28O1580) et le remboursement par Veolia des cotisations CNRACL du personnel détaché pour un montant de 0,138 M€ (opération n° 1P28O2401).

0,483 M€ sont inscrits en dépenses d'investissement et 0,078 M€ en recette pour la même section.

0,005 M€ financerait la solution logiciel pour les actions 2012 du système d'information "politiques publiques" (opération n° 1P28O1861). 0,400 M€ constituerait une provision pour les API nouvelles ou complémentaires qui seraient décidées au cours de l'exercice 2013 ; complétée par une prévision pour ordre de 0,078 M€ pour les créances futures de TVA, somme également identifiée en recettes pour ordre au chapitre 041.

Programme 29 - Gestion financière

Les inscriptions relèvent de la section d'exploitation pour 1,721 M€ en dépenses et 1,033 M€ en recettes, et de la section d'investissement, pour 4,435 M€ en dépenses et 18,700 M€ en recettes.

Les charges financières relatives à la gestion de la dette s'élèvent à 1,208 M€.

Les Communes de Lissieu et de La Tour de Salvagny ont intégré le service public de distribution d'eau potable communautaire. Une subvention de 0,168 M€ sera versée au Syndicat intercommunal des eaux du Val d'Azergues au titre du transfert de la dette de ces 2 Communes.

Les charges de structure à reverser au budget principal sont estimées à 0,334 M€.

Les produits d'exploitation correspondent à la redevance des fermiers sur le remboursement de la dette, en diminution de 0,965 M€, soit - 48,30 %, effet de l'amortissement, à l'approche de la fin des contrats d'affermage. Pour mémoire, 2 M€ avaient été encaissés en 2012 et 2,8 M€ en 2011.

En dépenses d'investissement, le remboursement du capital des emprunts long terme atteindra près de 2,098 M€. 0,533 M€ sont également proposés pour le remboursement de prêts consentis par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, 0,002 M€ pour le remboursement d'avance départementale.

Les recettes réelles d'investissement concernent le recours prévisionnel à l'emprunt sur l'exercice 2013 (8,900 M€).

Une prévision pour dépenses imprévues est constituée en section d'investissement, à hauteur de 0,102 M€ et en section de fonctionnement pour 0,011 M€.

Les mouvements d'ordre inter-sections

Ces inscriptions pour ordre sont constituées par :

- les dotations aux amortissements des immobilisations (frais d'études, d'insertion, de logiciels, biens meubles et immeubles) contenues à 9,500 M€ (9,620 M€ en 2012),
- l'étalement des subventions d'équipement reçues, soit une annuité de 1,700 M€ à l'identique de 2012,
- le virement à la section d'investissement arrêté à la somme de 0,300 M€.

Ces inscriptions sont retracées aux chapitres globalisés 042 et 023 pour la section d'exploitation et 040 et 021 pour la section d'investissement ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif de l'exercice 2013 du budget annexe des eaux arrêté, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 46 067 637 €.

2° - Dit que le budget annexe des eaux est voté, conformément à la nomenclature comptable M 49 par nature. Les chapitres sont constitués de comptes à 2 chiffres, à l'exception des charges à caractère général, des dépenses de personnel, des atténuations de charges et de produits, des opérations d'ordre de transfert entre sections, des opérations d'ordre à l'intérieur des sections, des opérations patrimoniales, qui sont des chapitres globalisés tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 août 2002 portant sur l'harmonisation de la M 14 et de la M 49, complété par les réformes d'harmonisation complémentaire applicables depuis le 1er janvier 2008 et 1er janvier 2012.

3° - Décide que, pendant l'année 2013, l'ensemble des dispositions prises par l'Etat en matière salariale s'étendra immédiatement aux agents communautaires de la direction de l'eau.

4° - Autorise monsieur le Président à :

a) - procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au budget annexe des eaux,

b) - signer, à cet effet, les actes nécessaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 janvier 2013.